



CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME

L'épreuve des faits : **SOMMAIRES D'ÉVALUATION**

2007-SE-12

PROJET NATIONAL DE DÉMONSTRATION SUR LES ARTS ET LES JEUNES

Le Projet national de démonstration sur les arts et les jeunes (PNDAJ) est une initiative pour prévenir les problèmes de comportement chez les enfants et les adolescents. Le projet a été mis en œuvre à cinq endroits (Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et une localité rurale) afin de refléter la diversité dans les collectivités rurales et urbaines. À chaque endroit, de 30 à 35 enfants âgés entre 10 à 15 ans ont participé aux activités artistiques à raison de deux séances par semaine, pendant une période de neuf mois.



D'une durée de trois ans, ce projet visait à déterminer dans quelle mesure les programmes artistiques destinés aux enfants et aux adolescents peuvent donner des résultats positifs dans les domaines suivants : prévenir le décrochage scolaire, améliorer les résultats scolaires, renforcer l'estime de soi, développer une vision d'avenir, promouvoir une carrière future et prévenir l'implication des jeunes dans des situations sociales négatives, telle que la consommation de drogues, la criminalité et la violence.

Évaluation du projet

Une évaluation des processus et des résultats a été menée. Les données ont été recueillies auprès des 183 enfants ayant participé au projet, leur parent et le personnel scolaire en charge.

L'évaluation reposait sur des tests effectués avant et après le projet et sur des suivis aux 6 mois. Le groupe de comparaison a été établi à partir d'un groupe semblable de jeunes ayant participé à l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ).

L'évaluation du processus portait sur la mise en œuvre du projet, le profil et le choix des collectivités ainsi que sur les stratégies de recrutement des participants.

L'évaluation des résultats, réalisée à partir de tests normalisés effectués avant et après le projet, mesurait l'estime de soi, le comportement prosocial, les troubles de conduite, l'hyperactivité, la dépression et le fonctionnement de la famille.

Principaux résultats

L'évaluation du processus a révélé que :

- dans les cinq sites pilotes, le projet a été implanté avec succès et il a pu venir en aide aux enfants et aux adolescents;
- le taux de participation a été élevé et soutenu; en moyenne, les participants ont assisté à 82 % des séances du programme;
- les deux tiers des participants étaient des filles et elles présentaient un taux de participation légèrement supérieur à celui des garçons;
- la participation au projet a été favorisée par différents moyens tels que : des collations offertes aux participants pendant les activités, l'adaptation du programme artistique aux besoins et au niveau des participants, un suivi auprès des parents et la mise en pratique de techniques de résolution efficace des conflits.



Les résultats de l'évaluation ont révélé que :

- les filles ont obtenu des résultats légèrement supérieurs à ceux des garçons au niveau de leur participation, de l'exécution des tâches et du développement des habiletés artistiques et prosociales;
- après avoir complété tout le programme artistique, une baisse significative des problèmes émotionnels des participants a été notée comparativement au groupe témoin;
- les participants disent avoir retiré des effets bénéfiques dont : une confiance accrue, une amélioration des capacités interpersonnelles, une meilleure capacité de résolution des conflits et des problèmes, et l'acquisition d'habiletés artistiques;
- le fait de pouvoir participer aux activités organisées le soir à l'intention des familles, de constater le rendement de leurs enfants et d'avoir des contacts avec le personnel responsable du projet a permis aux parents de développer un sentiment d'appartenance à leur communauté;
- les participants au projet avaient plus souvent des problèmes émotionnels que les membres du groupe témoin. Toutefois, le niveau de leurs problèmes a baissé plus rapidement que celui du groupe témoin.

Leçons apprises

Au nombre des leçons apprises lors du projet, mentionnons les suivantes :

- il est essentiel d'avoir recours à des stratégies de recrutement actif pour favoriser le concours des participants, des parents et des intervenants, aidant ainsi à éliminer les barrières et à joindre les enfants mal desservis;

- il est important de disposer d'installations qui permettent la tenue de réunions en petits groupes et l'enseignement d'un programme souple;
- la participation accrue des parents a un impact positif sur les enfants et ceci doit être mis de l'avant dans les programmes de ce genre;
- le programme d'enseignement devrait être souple de manière à pouvoir s'adapter aux caractéristiques particulières de la collectivité;
- le personnel du projet et les enseignants devraient avoir les mêmes antécédents culturels que les participants, de telle sorte qu'ils puissent facilement développer de l'empathie et tisser des liens;
- il est important de reconnaître publiquement les efforts des enfants.

Conclusion

Le Projet national de démonstration sur les arts et les jeunes a démontré la possibilité d'une participation soutenue des enfants aux programmes artistiques et l'amélioration de leur comportement et de leur bien-être émotionnel. Comme elles peuvent être un moyen d'atteindre les jeunes à risque, les activités artistiques peuvent constituer des moyens efficaces pour prévenir ou réduire la criminalité associée aux jeunes susceptibles de consommer de la drogue, de vivre du décrochage scolaire et d'être impliqués dans des actes criminels.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou recevoir un exemplaire du rapport final d'évaluation, veuillez communiquer avec le Centre national de prévention du crime au 1-877-302-6272, ou consulter notre site Web à l'adresse suivante : www.SecuritePublique.gc.ca/CNPC.

Il est aussi possible de consulter le site Web du Projet national de démonstration sur les arts et les jeunes à l'adresse suivante : www.mcgill.ca/naydp/.

Pour recevoir des informations sur les activités du CNPC, nous vous invitons à vous inscrire à la liste d'envoi électronique du CNPC en visitant notre page d'enregistrement à : www.SecuritePublique.gc.ca/prg/cp/maillinglist/subscribe-fr.aspx.